

Le PASSERAND

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE PASSY

Un budget 2019 4 et 5
tourné vers l'investissement
Pôle multigénérationnel : 6 et 7
un concept innovant

PASSY



L'ART de la NATURE
PAYS du MONT-BLANC

www.ville-passy-mont-blanc.fr

Mars / Avril / Mai 2019

n°19

LE CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS DE PASSY, PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ

30 000
HABITANTS ALIMENTÉS
EN ÉLECTRICITÉ
à partir des 50 000 tonnes
de déchets traités
chaque année

11 000 t
DE MÂCHÈRES VALORISÉES
EN SOUS-COUCHE ROUTIÈRE
(parkings de QUECHUA,
de BENEDETIL...)

1 200 t
DE FERRAILLES
ET **170 t**
D'ALUMINIUM
recyclés
dans des filières
spécialisées

prêts pour la révolution de la ressource **suez**

**LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.**

Vos **OPTICIENS MUTUALISTES**
à **SALLANCHES** !

95 rue du Mont-Joly
Tél. 04 50 58 00 15

Opticiens D.E. certifiés

Voire centre
AUDITION MUTUALISTE
de **SALLANCHES** !

95 rue du Mont-Joly
Tél. 04 50 58 44 60

Audioprothésistes D.E. certifiés

**AUDITION MUTUALISTE
VOTRE AUDITION. NOTRE PRIORITÉ.**

SAT

Mont Blanc

www.sat-montblanc.com

Société Alpes Transports
P.A.E du Mont-Blanc - 175, rue G. Toussaint - 74190 Passy
passy@sat-autocars.com
Tél : + 33 (0)4 50 78 05 33

Lignes Régulières

- Réseau Lhsa Pays du Mont Blanc
- Pays du Mont Blanc - Genève & Aéroport
- Ligne Chamonix - Courmayeur - Aoste

Transferts Privés

- Transferts Gares - Aéroports
- Excursion groupe et individuel
- Voyages organisés

à Sallanches, quartier Quai Sud

Résidence **Le Monte Bianco**

Nouvelle Résidence du 2 au 4 Pièces

à Sallanches, rue des 4 Têtes

Résidence **Le Majestic**

Nouvelle Résidence 11 appartements

à Sallanches, Avenue de la Gare

Palace Avenue

Nouvelle Résidence 12 appartements

CENTURY 21. PARLONS DE VOUS. PARLONS BIENS

CENTURY 21 Patrick Avenel
170, Place Charles Albert
74700 SALLANCHES

04 50 58 01 61

**AVENEL
PROMOTION**

« ÊTRE SOLIDAIRE »

Les réseaux sociaux s'emparent facilement des rumeurs, les amplifient et tentent de donner un caractère véridique à des hypothèses. À Passy, « l'accueil de migrants » a vite embrasé la toile.

Choisir le moment où il est opportun de parler d'un projet est toujours délicat. Il doit être suffisamment élaboré afin de rester dans des conjectures exactes. Sans pour autant prendre chacun au dépourvu.

La création d'un Centre d'accueil et de formation pour mineurs isolés sur le site de Praz-Coutant a suscité beaucoup de réactions. Porté par le Département de la Haute-Savoie, ce projet entre dans le cadre d'une compétence de cette collectivité territoriale : la protection de l'enfance. Parmi les lieux référencés sur le territoire, le site de Praz-Coutant a été retenu en raison de la présence

de trois bâtiments susceptibles d'accueillir ces jeunes en difficulté. Réhabilités, ils offriront un cadre fonctionnel à la mise en place d'un parcours d'insertion globale. La soixantaine de jeunes présents sera encadrée à toutes les étapes de leur intégration.

Après avoir consulté l'ensemble des élus du conseil municipal de Passy, nous avons souhaité donner un avis favorable à ce projet. Nous avons été sensibilisés par le caractère humain de la démarche. Difficile de rester insensible à certaines situations de détresse. Rebondir après un départ dans la vie compliquée nécessite de la volonté et de la force de caractère. A nous de leur donner les moyens de maîtriser leur destin et de contribuer à l'améliorer.

Cette volonté d'être solidaire s'illustre également pas le projet de pôle

multigénérationnel « Passy-Flore ». Cette fois, nous favorisons l'interaction entre les enfants en bas âge, ceux scolarisés en primaire et les seniors. Elle s'exprime également grâce à une gestion efficace du logement social.

Nous avons également réalisé d'importants efforts afin de présenter un budget 2019 maîtrisé, tourné vers l'investissement. Une condition indispensable pour venir en aide aux autres !

Patrick Kollibay

Maire de Passy

Vice-président de la Communauté de communes
Pays du Mont-Blanc



 Patrick Kollibay

Permanence lundi après-midi

entre 14h et 17h, sur rendez-vous

au 04 50 78 41 40 ou mairie@mairie-passy.fr

Sommaire

Un budget 2019 maîtrisé, tourné vers l'investissement	4 et 5
Favoriser l'interaction entre générations	6 et 7
Arrêt sur Image	8 et 13
Sortir	10 et 11
De nouveaux itinéraires cyclables mis en place	14
L'école de musique joue une nouvelle partition	15
Donner une nouvelle chance aux mineurs isolés	16
Tout savoir sur le logement social	17
Libre expression, carnet et brèves	18 et 19

LE PASSERAND. Magazine municipal édité par la commune de Passy.

Directeur de la publication : Patrick Kollibay, maire de Passy.

Rédaction en chef : Stéphanie Piedvin et Christèle Deker.

Création de la maquette :  Ractères

Conception graphique : Thomas Sturm.

Rédaction : Patrick Kollibay, Jean-Michel Berthier, Christèle Deker en collaboration avec les élus et les services municipaux concernés.

Libre expression : les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

Photographies : Photo de la 1^{ère} de couverture : office de tourisme de Passy, Pierre-Olivier Carra, Patrick Bontaz, Sandra Revil, Pierre Huc (Le Dauphiné Libéré) et Christèle Deker.

Impression sur papier PEFC : Imprimerie Monterrains.

Régie publicitaire : Médiagraphe.

Tirage : 6 000 exemplaires.



Un budget 2019 maîtrisé, tourné vers l'investissement

Avec un budget 2019 de 32 970 840 € (budget principal + budgets annexes), la commune de Passy poursuit son engagement avec une politique cohérente pour tous ses habitants. Les dépenses de fonctionnement du budget principal sont maîtrisées (+1 % par rapport à 2018). Le dynamisme des investissements démontre une volonté de mener des projets ambitieux sur le territoire pour maintenir l'attractivité de la commune.

LES DÉPENSES



INVESTISSEMENT 11,2 M€



Bâtiments 3,448 M€ [Rénovation énergétique, extension du Passy-Flore/pôle multigénérationnel]



Voirie 3,030 M€ [Avenue de la Plaine, rue des Grands champs, pont de la Carabotte, programme d'enrobés]



BUDGET ASSAINISSEMENT 549 407 €

Travaux rue des Grands champs et avenue de la Plaine



Finances 1,977 M€
[Remboursement emprunts, opérations patrimoniales]



Tourisme 670 701 €



BUDGET EAU 698 946 €

Travaux de réseau d'eau sur les secteurs de la rue des Grands Champs, avenue de la Plaine, raccordement du Centre technique communal [CTC]



Investissements divers 872 808 € [Petite enfance, éducation/jeunesse, sports, culture]

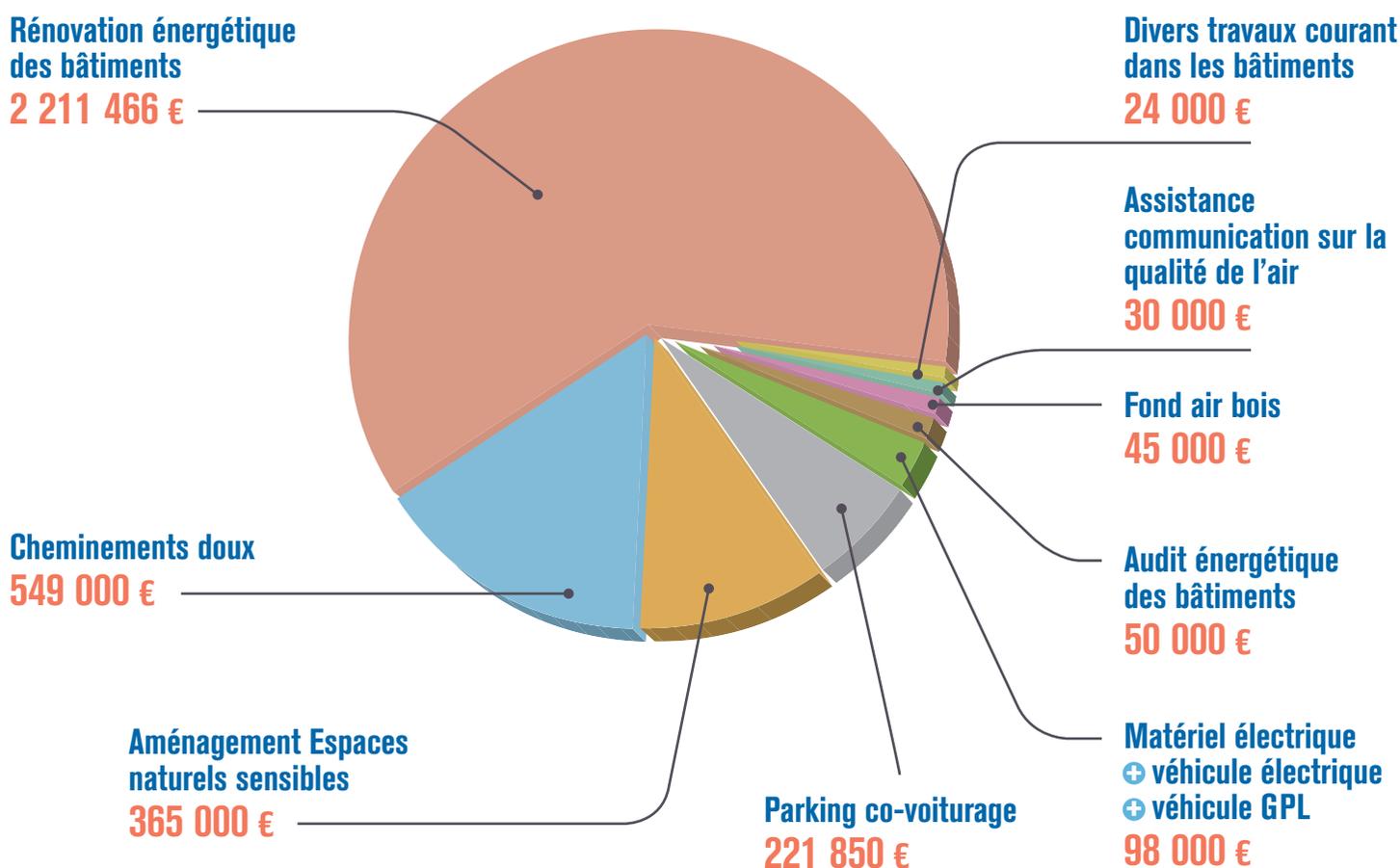
FONCTIONNEMENT

21,722 M€ dont les services municipaux comprenant le Centre communal d'action sociale [CCAS] soit 250 agents.



FOCUS SUR LES INVESTISSEMENTS POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Passy poursuit son engagement pour la qualité de l'air et la transition énergétique, c'est une priorité du mandat.



LES PRINCIPALES RECETTES

Impôts et taxes	11 026 609 €	Subventions	2 494 218 €
Dotations et participations	4 307 094 €	Emprunts	2 553 893 €
Eau	1 318 828 €	Facturation de services aux usagers [crèches, restauration scolaires..]	1 099 200 €
Assainissement	1 183 364 €	FCTVA [Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée]	1 000 000 €
CCAS	1 052 096 €	Loyers	294 500 €
Tourisme [Plaine-Joux, base de loisirs]	1 062 968 €		

Les travaux du futur pôle multigénérationnel ont débuté. Ils consistent en la construction d'une nouvelle aile, attenante au bâtiment de la résidence-autonomie « Passy Flore ». Elle comprendra une quinzaine de logements supplémentaires dédiés aux séniors, une micro-crèche de 10 places et une salle de restauration scolaire. L'occasion d'intensifier les relations entre générations.



De gauche à droite : Bruno Charlot, Sous-Préfet de Bonneville, Aurore Termoz, Conseillère départementale, Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie, Patrick Kollibay, Maire de Passy, Sandrine Mouge, Directrice du Patrimoine et du Renouveau urbain de Haute-Savoie Habitat et Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie.

Favoriser l'interaction entre générations

Projet mené par la commune de Passy et Haute-Savoie Habitat, la construction de cette extension du Passy-Flore répond à un triple enjeu :

- augmenter les capacités d'accueil des séniors et des jeunes enfants ;
- offrir un nouveau lieu de restauration scolaire aux élèves de primaire des établissements à proximité ;

- permettre à deux générations de s'enrichir mutuellement dans un lieu unique et fonctionnel.

Le nouveau bâtiment comprendra 15 logements (12 T1 bis et 3 T2 de 46 m²) destinés aux personnes âgées. Sont également prévus un appartement à vocation sociale, un restaurant scolaire de 110 couverts, une micro crèche de 10 berceaux et une salle d'animation pour les pensionnaires du foyer.

Grâce à ce nouveau pôle, l'équipe municipale entend favoriser l'interaction entre les séniors et les jeunes enfants. L'agencement des locaux a été pensé en ce sens, avec des espaces communs. Toutefois, pour que la cohabitation soit réussie, l'intimité de chaque lieu de vie a été préservée.

Dans ce cadre, les services municipaux concernés ont prévu d'organiser des ateliers multigénérationnels avec des loisirs créatifs, des activités d'éveil sensoriel ou des jeux

LES PARTENAIRES

Cette opération est évaluée à 3,1 millions d'Euros. Le bailleur social « Haute-Savoie Habitat » est le propriétaire des murs et le maître d'ouvrage. Il a bénéficié à ce titre d'un prêt à taux zéro de la CARSAT de 362 806 €, de différents prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi qu'une subvention de 161 756 € du Département.

De son côté, la commune de Passy lui versera une redevance annuelle de l'ordre de 98 500 € pour la partie « résidence autonomie ». Elle s'est portée acquéreur de la micro-crèche, du restaurant scolaire et du square multigénérationnel pour un montant de 1 134 310 € TTC. À ce titre, elle perçoit une subvention de l'État d'un montant de 212 918 € et de la CAF de l'ordre de 90 000 €.



LE PASSY FLORE

Construite en 1975 et mise aux normes en 2013, la résidence autonomie « Passy-Flore » comprend 60 studios et une salle de restauration dédiés aux séniors. Elle permet à chacun de préserver un « chez soi », dans une structure collective. Les appartements refaits à neuf, sont loués vides afin que les locataires puissent recréer leur univers. C'est un lieu de vie ouvert, dans un environnement sécurisé. Le personnel est présent 24h/24. Les résidents sont encouragés à vivre de manière autonome, à réaliser eux-mêmes certains actes de la vie quotidienne. Cependant, ils peuvent bénéficier d'une aide si nécessaire. Le petit déjeuner et le dîner se prennent dans l'intimité du studio. Le résident peut ainsi cuisiner et recevoir sa famille ou ses amis. À midi, il est encouragé à partager un moment de convivialité autour d'un menu équilibré au restaurant. Des nombreuses activités et animations sont proposées : peinture sur porcelaine, gymnastique douce, sophrologie, ateliers mémoire, jeux de cartes, sorties, fêtes d'anniversaire au son de l'accordéon...

de société. Des temps de partage seront également proposés à l'occasion de goûters d'anniversaire ou de fêtes traditionnelles. L'enfant apporte son dynamisme et son insouciance au résident, qui de son côté l'apaise. De ces échanges naîtront sans aucun doute une complicité au-delà des générations.

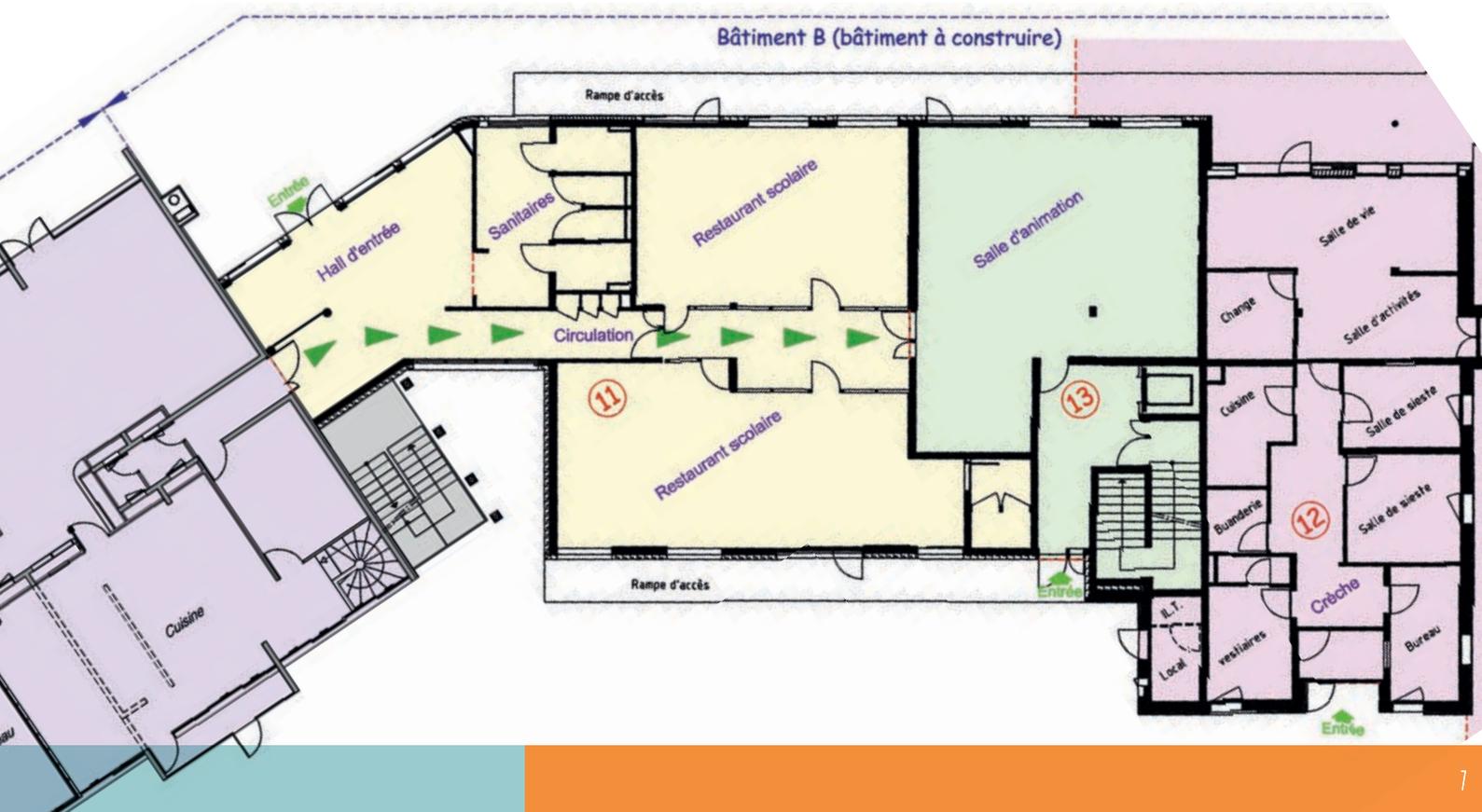
Ce type de relation a été instauré depuis plusieurs années mais elles seront facilitées et renforcées dans le nouveau bâtiment.

Enfin, la création de ce pôle a permis de restructurer l'accueil périscolaire dans le secteur de Marlioz. La nouvelle salle de restaurant pourra accueillir dans des conditions optimales les 127 élèves inscrits, auxquels s'ajoute une cinquantaine fréquentant le FJEP, le mercredi ou pendant les petites vacances scolaires. De leur côté, les anciens locaux ont été attribués à l'accueil de loisirs associatif « Lou P'tiou Passerands ».



UN SQUARE MULTIGÉNÉRATIONNEL

Le futur square multigénérationnel constituera une autre zone de rencontre privilégiée. Des bancs seront disposés autour d'un îlot central dédié aux jeux d'enfants. L'ensemble sera entouré de vastes parterres de composition florale et végétale.



Arrêt sur image



Maison médicale

Mercredi 6 février, les élus du conseil municipal ont visité la future maison médicale du Plateau d'Assy. Les travaux de transformation des locaux de l'ancien bureau de poste, en espaces adaptés aux besoins des professionnels de la santé, devraient être achevés au mois de mars.



Hockey sur glace

Angelina Massot, domiciliée sur Passy, est avec l'équipe de Hockey-sur-glace de Chamonix, championne du monde junior. Élève du pôle espoir du lycée René Dayve, elle a signé un contrat préuniversitaire à Dawson (Montréal) et s'entraîne pour les jeux olympiques d'hiver, qui se dérouleront en Chine en 2022.



Compostage

Après avoir été adopté par les structures « Petite Enfance », le compostage fait dorénavant partie des habitudes des agents de la restauration scolaire. Les enfants sont associés à cette démarche dans le cadre d'actions pédagogiques menées en collaboration avec le SITOM* des vallées du Mont-Blanc.

*Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères



Médaille de la ville

Mercredi 12 décembre, le Maire de Passy a tenu à mettre à l'honneur des bénévoles investis depuis de nombreuses années dans les associations de Passy, en leur remettant la médaille de la ville. Ont été honorés Liliane Duval, Jeannine Leroy, Ghyslaine Bibollet, Joséphine Ceccon, Danièle Dumax-Baudron, Gérard Daudin, Jean-Paul Devouassoux, Bernard Coulaud, Patrice Gruszka, Pierre Petit, Antonio Caruso et Philippe Titonel.



Ville des Alpes

Jeudi 7 février, Passy a accueilli Thierry Billet, Président de « Ville des Alpes de l'année », ainsi que des représentants de Chamonix, Annecy et Chambéry pour une présentation des rénovations énergétiques de trois groupes scolaires. Cette association a pour vocation d'échanger sur des problématiques communes comme la qualité de l'air.

À PASSY

VOTRE RÉSIDENCE AVEC VUE SUR LES MONTS

LE DOMAINE DES CIMES



Votre appartement du 2 au 4 pièces

à partir de

146 000 €

Lot B004



A 1 km
école



A 1 km
commerces
de proximité



A 2 km
piscine,
tennis



A 2 min.
autoroute
A40



A 6 km
station
Saint-Gervais

ESPACE DE VENTE
CHEMIN DU GRAND PRÉ 74700 SALLANCHES

Temps de trajet communiqué à titre indicatif. Illustration non contractuelle. Sans représentation de l'artiste. Création : Buffalo

04 28 29 94 11
e-h.fr

EUROPEAN  HOMES

Sortir...

Le PASSERAND

Avril / Mai / Juin 2019

EN AVRIL

DU VENDREDI 5 AVRIL AU DIMANCHE 7 AVRIL

Vendredi de 17 h 30 à 22 h - Samedi de 10 h à 22 h

Dimanche de 9 h à 19 h

Lasso du Plato

4^e ÉDITION DU FESTIVAL DU JEU VIDÉO

ASSY GAME FEST

CINÉMA DU PLATEAU D'ASSY

Info : 06 89 32 17 37 - info@lassoduplato.fr

DIMANCHE 7 AVRIL DE 9 H 30 À 16 H 30

Association Chedde - Arc-en-Ciel

VIDE-GRENIERS

ÉCOLE DE CHEDDE-CENTRE

Info : 04 50 78 11 67 - ape.arcenciel74@gmail.com

DIMANCHE 7 AVRIL, À 12 H

Comité des Fêtes de Passy

REPAS DE PRINTEMPS DES SENIORS

PARVIS DES FIZ

Info : 06 38 03 51 30 - elisabeth.huc@orange.fr

VENDREDI 12 AVRIL, À 20 H 30

Commune de Passy - Saison « arts vivants » 2019

Café-théâtre&co

DEUX MOI SOUS UN TOIT

Un gars, Fred et une fille, Sam se connaissent depuis le CP et décident de vivre en colocation. Lui cherche du boulot, elle est étudiante en psychologie. Une expérience de vie particulière. Cette pièce de théâtre s'inscrit un peu dans l'esprit de la série « Un gars, une fille », mais sans l'amour. Quoique !!!

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 58 80 52 - www.passy-mont-blanc.com

DIMANCHE 14 AVRIL, À PARTIR 15 H

Amicale des Accordéonistes Amateurs du Mont-Blanc

APRÈS-MIDI DANSANTE

PARVIS DES FIZ

Info : 06 67 68 69 52 - aaamb74@gmail.com

SAMEDI 20 AVRIL, À 17 H

Musique Municipale L'Écho de Warens

et Fédération des Musiques du Faucigny

CONCERT DE FIN DE STAGE

DES JEUNES DES HARMONIES

DU FAUCIGNY

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 47 56 95 - musiquedepassy@orange.fr

VENDREDI 26 AVRIL

Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire de Passy

Dans le cadre des semaines d'éducation contre les discriminations et le racisme

SOIRÉE FESTIVE

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 93 67 11 - fjep.passy@orange.fr

DIMANCHE 28 AVRIL DE 9 H À 14 H

Club Cœur et Santé Mont-Blanc

PARCOURS DU CŒUR GRAND PUBLIC

Course, marche, initiation marche nordique.

BASE DE LOISIRS DU LAC DE PASSY

Info : 04 50 78 38 57 - jacques.duquesne74@gmail.com

EN MAI

MERCREDI 1^{er} MAI, DE 8 H À 18 H

Conta'Clean Événements

VIDE-GRENIERS

STADE DE FOOTBALL À CHEDDE

Info : 06 86 13 11 63 - contaclean@orange.fr

MERCREDI 1^{er} MAI, DÈS 10 H

Union locale CGT Pays du Mont-Blanc

FÊTE DES TRAVAILLEURS

SALLE POLYVALENTE DU CE SGL CARBON À CHEDDE

Info : 04 50 93 60 34 - ulcgtpmb742@wanadoo.fr

MERCREDI 8 MAI À 11 H

Commune de Passy

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

PLACE DE LA MAIRIE

Info : 04 50 78 41 40 - s.locolas@mairie-passy.fr

SAMEDI 11 MAI DE 14 H À 17 H

Becyclable

CARNAVÉLO - TOUR DE PASSY

Info : 06 87 23 60 45 - becyclable@gmail.com

DIMANCHE 12 MAI, À 10 H

Paroisse Saint-François d'Assise en Vallée d'Arve

FÊTE DE LA FOI

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 78 12 88 - st-francois-dassise@diocese-annecy.fr

SAMEDI 25 MAI, À 20 H 30

Musique Municipale « L'Écho de Warens »

CONCERT DE PRINTEMPS

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 47 56 95 - musiquepassy@orange.fr

MARDI 28 MAI

École Municipale de Musique

PROJET CHORALE DES COLLÈGES

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 93 61 61 - emmpassy@gmail.com

JEUDI 30 MAI

Conta'Clean Événements

VIDE-GRENIERS

AVENUE PAUL-ÉLUARD À MARLIOZ

Info : 06 86 13 11 63 - contactclean@orange.fr

EN JUIN

DIMANCHE 2 JUIN, DE 10 H À 18 H

Pôle Associations Santé Sport Montagne

JOURNÉE DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET DES VERTUS DU SPORT

BASE DE LOISIRS DU LAC DE PASSY

Info : 06 60 88 08 34 - serge.petitjean@free.fr

SAMEDI 08 JUIN, À 20 H

Commune de Passy - Saison « arts vivants » 2019

RICHY CHANTE HALLYDAY

Richy, champion de France des sosies était reconnu et apprécié par Johnny Halliday en personne. Il interprète avec une grande émotion tous les tubes de l'un des plus grands chanteurs français qui ont en fait un mythe vivant : de « L'Idole des jeunes » à « Oh Marie » en passant par « Le Pénitencier », « Gabrielle », « La musique que j'aime », « Allumer le feu » et tous les autres chansons participant à la mémoire collective.

PARVIS DES FIZ

Infos : 04 50 58 80 52 - www.passy-mont-blanc.com

VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 JUIN

Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire de Passy

VENDREDI

SPECTACLE DE DANSE EN SOIRÉE

SAMEDI DÈS 13 H 30

FÊTE DU FOYER

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 93 67 11 - fjep.passy@orange.fr

SAMEDI 15 JUIN, À 18 H

Commune de Passy - Dans le cadre du programme *En route vers un pays d'art et d'histoire*

SILENCE, ÇA TOURNE, LA VIE DES SANATORIUMS DU PLATEAU D'ASSY EN IMAGES

Projection de films d'archives de l'ECPAD (Archives du Ministère des Armées), de l'INA et du CNC datant des années 1920 à 1960, animée par Chloé Dragna, réalisatrice d'un film documentaire sur ces sanatoriums.

CINÉMA DU PLATEAU D'ASSY

Infos : 04 50 78 51 64

s.revil@mairie-passy.fr



JEUDI 20 JUIN, À 19 H

École Municipale de Musique

MUSIQUE ET THÉÂTRE

AVEC L'ÉCOLE DU PLATEAU D'ASSY

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 93 61 61 - emmpassy@gmail.com

VENDREDI 21 JUIN, DE 17 H À 23 H 30

Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire de Passy
et EPDA de Prévention Spécialisée

FÊTE DE LA MUSIQUE

PLACE DE L'ABBÉ FRANÇOIS-BERGER À CHEDDE

PRÉAU ET PARVIS DES FIZ SI PLUIE

Infos : 04 50 93 67 11 - fjep.passy@orange.fr

SAMEDI 22 JUIN, À 20 H

Commune de Passy - Saison « arts vivants » 2019

Compagnie Im'Projet & Co

DANSE

LIBRE EXPRESSION 4^e ÉDITION

La Compagnie Im'projet & Co conçoit, réalise et assure la représentation de créations artistiques autour de la danse. Elle prend part à l'élaboration de projets ou manifestations socioculturelles diverses. C'est la 4^e édition d'une représentation de « libre expression ».

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 58 80 52 - www.passy-mont-blanc.com

SAMEDI 22 JUIN 2019, DÈS 10 H

(REPORT AU 29 JUIN SI MAUVAIS TEMPS)

Association Chedde - Arc-en-Ciel

KERMESSE DE FIN D'ANNÉE

ÉCOLE DE CHEDDE-CENTRE

Infos : 04 50 78 11 67 - ape.arcenciel74@gmail.com

Retrouvez le programme des animations de la réserve naturelle de Passy
sur www.passy-mont-blanc.com !

Le Centre

RESTAURANT - BRASSERIE

63, place de la Mairie - 74190 PASSY - Tél. 04 50 47 00 38



Des solutions adaptées à vos contraintes
CONFORTEMENT - SÉCURISATION - MONTAGNE - URBAIN



WWW.ACRO-BTP.FR

GIRARD - BTP

06.31.30.40.40

TERRASSEMENT / VRD

MANUTENTION CAMION GRUE

2609 av Raffort Deruttet - 74190 PASSY



Les nouveaux commerçants

SUPER U PASSY
Pays du Mont-Blanc



courses **U** .com

LE SERVICE DE COURSES EN LIGNE



BigMat

LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

MORET

Matériaux de construction

Béton prêt à l'emploi • Fioul • Granulés bois
Flexible hydraulique • Transport

76 rue des Prés moulin - 74190 PASSY

Tél. 04 50 78 03 22 - mail : moret@bigmatmoret.fr



A vos côtés depuis 3 générations

Pompes funèbres

A vos côtés depuis 3 générations

Habilitations 1574126 / 127405 - www.pgros.com - Oris 07029616

Inhumation - Crémation - Transports toutes distances

Permanence téléphonique 24h/24

74700 SALLANCHES - Tél 04 50 58 40 31

Bureau et Magasin
118, avenue de Genève

Chambre funéraire
316, rue Antoine Poissard

74190 PASSY - Tél 04 50 18 50 27

Bureau et Magasin
1, place du 11 novembre

Chambre funéraire
1, place du 11 novembre

BENEDETTI GUELPA

VILLA CORBIN

620 AVENUE DU MONT-BLANC

74190 PASSY-FRANCE

PHONE (33) 450.936.370 / FAX (33) 450.936.399

WWW.BENEDETTI.FR

Benedetti-Guelpa recrute : Canalisateur, Conducteur d'Engin, Chauffeur PL

LES GOLFS

LES TRAVAUX PUBLICS

L'ENVIRONNEMENT





Label collectivité citoyenne

Mardi 5 février, la commune de Passy a été honorée par le « label échelon or collectivité citoyenne employeur de sapeurs-pompiers », qui récompense et valorise les employeurs ayant porté une attention particulière à la disponibilité de leurs agents sapeurs-pompiers volontaires.



Musée

L'Amicale des anciens sapeurs-pompiers de Passy crée un musée dans les locaux de ce qui était autrefois la caserne des Plagnes. Elle récupère tout ce qui a trait à ce thème.

Contact : Patrick Bontaz au 06 76 87 58 02



Fête des Lutins

Dimanche 13 janvier, la Fête des Lutins, organisée par l'office du tourisme, s'est tenue à Plaine-Joux sur le thème « Découverte du monde polaire et des explorations »... pour la joie de tous les enfants.



Vœux au personnel

A l'occasion de cette cérémonie conviviale, la médaille d'argent a été remise à Lionel Jiguet et la médaille vermeil à Laurent Guillaume. Les nouveaux retraités ont été honorés : Chantal Méline, Didier Veyrat et Christian Ribard.



Vœux à la population

Lors de la cérémonie des vœux, la section des jeunes sapeurs-pompiers a mis à l'honneur, ainsi que des sapeurs-pompiers qui ont cessé leurs activités après plusieurs années de service : les adjudants Catherine Buratti et Jean-Patrick Raffort et les lieutenants Jean-Yves Rech, Patrick Paget et Frédéric Semay.



Exposition

Du 9 février au 3 mars, Elodie Johanna Armengaud, une jeune artiste originaire de Passy, a présenté ses œuvres (dessins, peintures, sculptures) tout en finesse, au centre culturel municipal.

Entre Chedde et le collège de Varens à Marlioz, les itinéraires cyclables sont en cours de finalisation. Différentes solutions ont été retenues afin de s'adapter à l'existant et d'optimiser les aménagements. Chacune d'entre elles fait l'objet d'une dénomination et d'une réglementation spécifique. Le point sur la concrétisation de ce projet ambitieux et ses conséquences sur les usagers.



1

Afin d'encourager la mobilité douce, la sécurisation des trajets à vélo est une priorité. Un schéma de circulation dans la vallée a été élaboré, en dehors des grands axes routiers. Il dessert les principaux lieux publics, groupes scolaires et centre de loisirs. Il place le collège de Varens, fréquenté par 700 élèves environ, à 12 mn en vélo du centre de Chedde. Un gain de temps vis-à-vis des piétons qui ont besoin de 35 mn pour ce trajet.

Le traçage et la mise en place de l'ensemble des panneaux sont en cours et seront finalisés ce printemps. Ces éléments visuels aideront les usagers à adopter la bonne attitude, conformément au code de la route ; une réglementation que le maire a l'obligation de faire appliquer.

Ce mixte de solutions s'illustre par un jargon spécialisé :

1 CVCB - Chaussée à voie centrale banalisée : c'est une chaussée sans marquage axial dont les lignes de rives sont rapprochées. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les côtés. Ces derniers sont obligés d'emprunter la voie matérialisée. En leur absence, le véhicule peut empiéter sur la partie

cyclable, notamment lors de croisements. Le stationnement des véhicules est autorisé uniquement si les emplacements réservés à cet effet sont matérialisés sur le sol. Sont concernées la rue Paul Corbin et l'avenue de la Grange Vallet.

2 Voirie partagée/Zone de rencontre : la priorité est donnée aux piétons. La circulation des véhicules motorisés est autorisée (vitesse limitée à 20 km/h). Le stationnement est interdit en dehors des emplacements matérialisés. Sont concernées la rue des Prés Maurice, la rue des Cottages et la rue de la Freille. Ce « classement » a été privilégié par rapport à la maison de retraite « Les Myrtilles » et pour la rue des Cottages, en raison de sa largeur.

3 Voie verte : c'est un cheminement indépendant de la chaussée, réservé aux piétons et aux vélos. Sont concernées la passerelle de l'Ugine, la rue des Tacounets, l'avenue de Marlioz, la rue du Stade, l'avenue Paul Éluard (collège de Varens), l'avenue des Grandes Platières, la Grande Rue Salvador Allende et l'avenue de l'Aérodrome

Chacun est donc appelé à la vigilance et à faire preuve de civisme.



L'école de musique joue une nouvelle partition

L'enseignement dispensé par l'Ecole municipale de musique (EMM) a évolué. Il est devenu davantage interactif, sensoriel et s'appuie sur les nouvelles technologies. Dorénavant, « l'éducation artistique » prime sur l'apprentissage « scolaire » d'un instrument. Une manière de s'adapter aux mutations de la société.



L'EMM a abandonné un cursus de type pyramidal. Auparavant, l'objectif était de former des élèves en capacité de gravir les différents échelons jusqu'au conservatoire. « Nous étions à la recherche du grand soliste, qui aurait pu faire carrière à un niveau international. Aujourd'hui, nous cherchons avant tout à former de bons musiciens, des mélomanes amateurs. Même si nous restons vigilants afin de ne pas passer à côté du petit génie », commente Loïc Vincent, directeur de l'école.

Le cursus pédagogique a évolué vers une « éducation artistique ». Les cours théoriques de solfège ont été remplacés par une « formation musicale ». L'apprentissage de la lecture des notes devient ludique et progressive, notamment grâce à l'utilisation d'applications de smartphone. La découverte de l'instrument est moins technique. Grâce à une approche globale, elle s'effectue en petit groupe de deux à trois élèves, qui choisissent partiellement leur répertoire. L'écoute est polyphonique ce qui permet une bonne formation de l'oreille.

Les nouvelles technologies s'invitent également dans l'enseignement, à l'aide de tablettes

et de vidéoprojecteur. Les partitions et les supports pédagogiques sont dématérialisés. Des applications permettent de créer des accompagnements sur mesure pour jouer dans des conditions de playback.

Tous ces changements ont des conséquences sur le type de public fréquentant l'EMM : « Nous avons beaucoup de jeunes enfants dans les sections « Éveil et découverte » et en « 1^{er} cycle ». Puis, les effectifs s'évaporent en « 2nd cycle » (tranche d'âge « lycée/collège »), peut-être en raison d'un cursus plus théorique. Ils augmentent ensuite dans la catégorie « adultes ». C'est la raison pour laquelle peu de jeunes rejoignent l'orchestre de l'harmonie municipale et l'orchestre de second cycle de l'EMM, cette année », commente Loïc Vincent.

L'EMM sort également de ses murs, en partenariat avec l'Éducation nationale, les services municipaux « Éducation/Jeunesse » et « Petite enfance ». Elle intervient dans les crèches et poursuit son dispositif « Orchestre à l'école ». Après Marlioz, c'est au tour de l'établissement du Chef-Lieu. Sur deux ans (2019/2020), deux interventions par semaine sont prévues dans une classe volontaire. Les instruments de musique sont prêtés aux enfants ; les plus motivés peuvent les emmener chez eux pour s'entraîner.

Enfin, l'EMM a la mission d'être un lieu ressource pour la pratique amateur. Une autre occasion d'affirmer sa volonté de faire aimer et de promouvoir tous les genres musicaux.

INFOS PRATIQUES

Accueil physique :

le lundi et jeudi de 14 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h (hors congés scolaires)

Accueil téléphonique :

le lundi de 14 h à 16 h mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h et mercredi 9 h à 12 h (hors congés scolaires)

Pré-inscription en ligne :

<https://www.imuse-saiga02.fr/passy/extranet/preinscription>
04 50 93 61 61 – l.vincent@mairie-passy.fr

Le Département de Haute-Savoie porte un projet de création d'un Centre d'accueil et de formation pour mineurs isolés sur le site de Praz-Coutant. Les élus du conseil municipal de Passy, toutes tendances confondues, ont donné majoritairement un avis favorable à ce dispositif de protection de l'enfance.



Donner une nouvelle chance aux mineurs isolés

La mise à l'abri, la prise en charge et l'accompagnement des Mineurs non accompagnés (MNA) jusqu'à leur majorité est une compétence départementale. En Haute-Savoie, le Département a la responsabilité de 350 d'entre eux (au 31 décembre 2018). Pour assurer cette mission, il a souhaité développer une offre spécifique indépendante de l'offre traditionnelle, notamment à Passy. La tranche d'âge concernée serait les 15-18 ans.

Le Département va mettre en œuvre une structure chargée d'assurer une mission d'accompagnement auprès des MNA, dans le cadre d'une prestation globale. Elle comprendra :

- L'hébergement avec restauration et entretien
- L'encadrement éducatif, culturel et sportif
- La régularisation des conditions de séjour
- La socialisation et l'intégration des « règles du bien vivre ensemble »
- L'intégration professionnelle (alphabétisation, formation professionnelle et apprentissage) en adéquation avec les besoins du marché
- Un suivi médical

Elle sera effectuée par une équipe éducative pluridisciplinaire de 25 personnes (éducateurs spécialisés, juristes, infirmières, psychologues...).

Ce dispositif « gradué » a pour objectif de permettre à ces jeunes d'exercer à terme un métier en adéquation avec les besoins du marché du travail. Les filières courtes seront privilégiées. Les ressources locales de formation seront mobilisées, notamment les lycées ou centres de formation professionnelle.

Pour les héberger, le Département a acquis trois immeubles appartenant à la fondation VSHA (Villages de Santé et d'Hospitalisation en Altitude) sur le site de Praz-Coutant, pour un montant de 1 750 000 €. Il investira ensuite 1 045 000 € dans des travaux de réhabilitation des locaux.

La livraison de chacun des bâtiments s'échelonnerait sur une période de 4 à 18 mois à compter du démarrage des chantiers. Le planning prévisionnel est le suivant :

- Les Campanules (capacité d'accueil de 20 personnes) : septembre 2019
- Les Écureuils (capacité d'accueil de 18 personnes) : mars 2020
- La Boulangerie (capacité d'accueil de 28 personnes) : décembre 2020

La capacité d'accueil sera au maximum de 65 mineurs.



Afin de mieux comprendre le processus d'attribution des logements sociaux, la commune de Passy organise une réunion d'information le 8 avril prochain, à 18 h au Parvis des Fiz. Alors que le « délai raisonnable d'attente » fixé en Haute-Savoie est de 36 mois, ce temps se réduit à moins de 10 mois à Passy. Cette très bonne moyenne s'explique par une mobilisation de tous les instants et par la livraison d'un nouveau programme.



Tout savoir sur le logement social

INFOS PRATIQUES

La demande doit être effectuée après du Centre communal d'action social (CCAS), situé à la mairie de Passy ou sur le portail grand public : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/> (dans le cas d'une inscription sur internet, il est conseillé, en parallèle, d'exposer sa situation au CCAS)

CONTACT : 04 50 78 43 22
h.delobel@mairie-passy.fr

HORAIRES D'ACCUEIL :

- Lundi de 9h à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 17h
- Mardi de 13h30 à 18h (sur rendez-vous à partir de 16h30)
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous et de 13h30 à 16h

Depuis quelques années, aucun recours amiable ou contentieux n'a été initié sur le territoire passerand au nom du « droit au logement opposable » (loi DALO du 5 mars 2007). En 2018, 94 attributions de logements locatifs ont été effectuées contre une cinquantaine habituellement, en raison de la livraison de 64 appartements dans le cadre du programme « Esprit Vallée ». Passy affiche un délai moyen d'attente de moins de 10 mois ; une performance en comparaison avec les 17 mois nécessaires sur l'ensemble de la Communauté de communes Pays du Mont Blanc (CCPMB). Son parc comprend désormais 664 logements. Actuellement, 324 foyers ont déposé une demande impliquant Passy dont 149 comme 1^{er} choix.

Dans le domaine du logement social, différents acteurs interviennent :

- Les bailleurs sociaux. Ils gèrent ou construisent des programmes destinés à la location ou à l'accession à la propriété.
- L'État, la Banque des territoires (ex-caisse des dépôts et consignations), les collectivités territoriales ou intercommunalités ainsi que les employeurs financent en partie les programmes ou se portent garants des prêts. Ainsi, dans le cadre du Plan local de l'habitat 2014/2020, la CCPMB

a prévu d'investir 1 294 800 € au sein des dix communes-membres.

- Les « réservataires » ou financeurs disposent de quotas d'appartements réservés. Ils sont au nombre de quatre : l'employeur – Action Logement, le Département de Haute-Savoie, l'État - réservation sociale, la commune ainsi que le bailleur pour les logements sans réservataire.

L'accès au logement social est conditionné par le niveau des ressources du demandeur, la composition du foyer et la classification du logement (en fonction des seuils de revenu) :

- Les PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) réservés aux personnes en situation de grande précarité
- Les PLUS (Prêt locatif à usage social) pour les revenus intermédiaires
- Les PLS (Prêt locatif social) et les PLI (Prêt locatif intermédiaire), attribués aux familles dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir accéder aux locations sociales ordinaires, mais trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé.

Contrairement aux idées reçues, le logement social reste accessible à une large partie de la population.



Libre expression

La loi prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, lorsque la commune diffuse (...) un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité.

Passy 1 Avenir

LE BUDGET COMMUNAL 2019 DISCRÉDITÉ PAR UNE DÉPENSE DE PRESTIGE !

Le premier conseil municipal de l'année 2019 était bien chargé : approbation du budget primitif 2019 et arrêt du projet de PLU.

Le Plan local d'urbanisme est un document qui structure l'évolution de l'urbanisme sur la commune et régit l'utilisation du foncier et les constructions. Un épais dossier qui n'a été remis aux membres du conseil que quelques jours auparavant. Difficile d'étudier des centaines de pages et une multitude de chiffres en si peu de temps. C'est une des méthodes employées par le maire pour limiter le débat.

Le budget 2019 est construit dans la continuité du précédent : dépenses de fonctionnement contraintes et recherches de subventions pour l'investissement. Si la transition énergétique tient toujours une part importante dans les dépenses d'investissement, ce qui est bonne chose, avec notamment les travaux d'isolation au niveau des écoles, il y a une dépense qui fait tache dans ce budget : la fameuse passerelle himalayenne chère à l'adjoint André Payraud. Une passerelle annoncée à 826 000€ TTC (+ 20% par rapport au premier chiffre), sans compter le coût de ses accès, ni la création du parking annoncé par la majorité au départ du Plateau d'Assy, ni la mise à niveau de l'ancienne route du Lac Vert détériorée et partiellement envahie par la végétation.

C'est une dépense de prestige, qui n'avait pas été retenue par le Département dans le plan tourisme de la commune. Malgré l'annonce de subventions conséquentes, ce sont les Passerands qui financeront la plus grande partie de cette opération « dans le vide » et inutile. Quel retour économique pour la commune ? Pas de projection en la matière, ni de son impact sur les prochains budgets de fonctionnement. Un tel ouvrage est soumis à des contrôles stricts et doit être entretenu : il n'y aura plus de subventions à ce moment-là, ce sont les Passerands qui paieront !

Autre dossier important pour l'avenir de la commune : La Ravoire. Projet surdimensionné (130 logements) étant donné la desserte transport du secteur, porteur de nuisances et de contraintes pour la population située à proximité. La réunion publique de décembre dernier a permis au maire de mesurer les réticences de celle-ci. Nous avons demandé des comptages de circulation Chemin de la Ravoire et de la Chapt pour connaître précisément la situation actuelle avant l'afflux de nouveaux véhicules. Nous verrons si le Maire engagera les démarches nécessaires pour obtenir ces mesures.

Vouloir proposer des logements à de nouveaux habitants du chef-lieu est une chose, les accueillir avec des services publics adaptés en est une autre. Ecole, restaurant scolaire, garderie périscolaire : plus rien ne sera adapté ! Il est peut-être encore temps de réserver de la surface construite dans ce projet immobilier, comme nous l'avons proposé, pour résoudre une partie de ces problèmes.

Gouverner, c'est prévoir, citation célèbre dont devrait s'inspirer Monsieur le Maire.

Pour le Groupe PASSY1AVENIR, Alain Roger, Christèle Rebet, Raphael Castéra, Pome Hominal « www.passy1avenir.fr »

Centre Droit Indépendant

Depuis quelques mois, les médias régionaux abordent un sujet important concernant la commune : l'accueil de MNA (Mineurs Non Accompagnés) dans des bâtiments de la Fondation des Villages de Santé et Hospitalisation en Altitude, au Plateau d'Assy. Récemment Radio Mont-Blanc diffusait une interview du Président de Haute-Savoie, lequel confirmait que Praz-Coutant accueillera prochainement 60 à 70 enfants et ados.

Cette démarche, encouragée par la loi, a été validée par le Département, et il ne nous appartient pas de la juger. Cependant, nous constatons que ce projet inquiète fortement une partie de la population de Passy (village trop petit, tranquillité, absence de concertation), et entraîne de nombreuses remarques (lieu isolé, éloigné des infrastructures), des interrogations (évolution à la hausse du nombre de MNA accueillis ? Impacts directs ou indirects, positifs ou négatifs, sur le devenir des environs de Praz-Coutant et du Plateau ?). Une pétition en ligne fait référence à la venue de 200 migrants mineurs (chiffre qualifié d'aberrant par le Président du Département), et montre une partie de ces inquiétudes.

La Majorité était au courant depuis de longs mois de ce projet, pourquoi n'a-t-elle pas informé et consulté la population en son temps ? Au moins pour recueillir les doléances et rassurer, et pour donner toutes informations complémentaires. Nous apprenons récemment par un communiqué à chaque liste d'opposition au cours d'une brève réunion avec Mr le Maire que les 3 bâtiments d'accueil pour ces 60/70 MNA sont : La Boulangerie, Les Campanules, Les Ecurieuls. Chacun sait que l'hôpital de cancérologie Praz-Coutant est appelé à se vider d'ici un an pour s'installer à Sallanches. Une inquiétude supplémentaire s'installe sur le devenir de ce bâtiment ? A quoi sera-t-il attribué ? L'installation du centre d'accueil pour MNA à proximité ne va-t-il pas modifier la donne pour d'éventuelles nouvelles activités possibles, tant dans ce bâtiment de la Fondation que sur le site de Praz-Coutant et du Plateau ?

Les Passerands inquiets apprécieraient d'obtenir toute transparence à leurs questions. Ils attendent que Mr le Maire mette tout en œuvre pour les rassurer et empêcher le développement d'un climat malsain en apportant des réponses claires et précises non pas sur le fonds, mais sur la forme. Quitte à ce qu'il doive se rapprocher encore des interlocuteurs de Praz-Coutant. Puis proposer au plus vite une concertation sincère avec sa population !

Groupe Centre Droit Indépendant : Christine Perrier, Josiane Bouchard, Pierre Gueuen

Du Bon Sens pour Passy

OUI À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE !

Lors des diverses élections nous constatons une abstention en progression. Il n'y a rien d'étonnant.

Les citoyens ne se retrouvent pas dans les actes des élus et expriment leur insatisfaction en refusant d'aller voter ou en votant blanc. Ils souhaitent participer aux décisions alors qu'actuellement les politiques se contentent, au mieux, de les informer. Cette même demande est exprimée par le mouvement des gilets jaunes.

Les Passerands se sentent aussi évincés des décisions importantes qui engagent la commune comme le projet de la Ravoire, la passerelle himalayenne, les cheminements doux...

Prenons l'exemple du site de La Ravoire. Une réunion publique s'est tenue le 13 décembre 2018. Les riverains s'étaient déplacés en nombre, manifestant leur intérêt et leurs inquiétudes pour ce projet. Ils ont formulé des questions très pertinentes sans obtenir de réponse. Pourquoi refuser de les associer aux prises de décisions ? Les erreurs observables ailleurs sur la commune pourraient ainsi être évitées. Les futurs voisins de cet ensemble immobilier sont certainement le plus à même de détecter les problèmes possibles.

La concertation est indispensable : cela s'appelle la démocratie participative.

Pour la mettre en place, il faut une vraie volonté politique. C'est ce que nous réclamons depuis longtemps. Des communes l'expérimentent et son efficacité est évidente.

Michel Duby, Annette Bordon.

Passy Vraiment à Gauche

AVEC LA NOUVELLE ANNÉE POINT DE CHANGEMENT.

Le budget primitif testamentaire de 2019, grise copie des budgets précédents est toujours aussi convenu : les critères purement administratifs et comptables de la gestion néolibérale en déterminent sa conception. Quelle réponse à la profonde crise sociale et écologique vécue par les passerands ? Quelle volonté de remédier à la fracture du territoire communale entre les différents pôles géographiques ? Quelles remédiations pour lutter contre la dilution urbaine sans cohérence et projets structurants qui défigurent toujours plus Passy ? Quelle ambition d'apporter enfin une réponse à l'absence de transports publics adaptés aux besoins de vie quotidienne des passerands ? Les quelques projets suivants donnent sûrement réponse à nos questions ! Une passerelle himalayenne à 826 000 euros minimum, un fond air bois limité à 500 euros pour la participation communale, des infrastructures onéreuses et conséquentes à Plaine Joux et à la Base de loisir du lac, la vente du terrain de La Ravoire pour un projet de Bouygues immobilier de 130 logements et autant de véhicules !

A noter toutefois un engagement humain des plus positifs : l'accueil à Praz-Coutant de 65 jeunes migrants mineurs isolés, dans des logements rénovés ; avec à la clé la création de 25 emplois à plein temps. Beau projet éducatif et solidaire capable de redynamiser le Plateau d'Assy. Malheureusement l'idée n'est pas de cette majorité mais n'est que la réalisation des engagements de l'Etat d'accueillir tous les migrants mineurs en les répartissant dans chaque département.

Laurent NARDI, Sylvie BRIANCEAU, conseillers municipaux.



Les carnets de Passy

Protection de la vie privée : seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cette rubrique.

NAISSANCES

rappel de Septembre

24 Charly POMEL
Lucie, Jessika NOWÉ

27 Lucile, Gisèle PERRIN

en Octobre

10 Zayn ZAÏTER
Joshua, Jean, Joseph CROZ
Maryam, Gaïa DEVERLY

19 Timéo, Christophe, Jules DERVILLERS

21 Capucine VERJUS

25 Uriel LANDRIEL MAIDANA

26 Calypso, Marie, Eva FRÉMOND

en Novembre

13 Gabriel, Eliott DUMAS

23 Anaë PITON

28 Mona MARCHALOT

en Décembre

08 Ali-Tahir ERDOGAN
Loïc, Léo ENGEL-PÂRIS

19 Andréa, Françoise, Christiane MAHÉ

26 Rim RHALLAB

27 Léonie, Hélène PERROUD GRAEBER

MARIAGES

en Novembre

24 Krisse DEGRANGE et Bertrand, Charles,
Denis BODIN

en Décembre

22 Maude, Andrée, Sophie CHABERT
et Arnaud BUTTOUDIN

DÉCÈS

Erratum : Madame FILLIPIN Martine décédée le 14/07/2018 est épouse CHAVANNE.

en Octobre

07 Rino, Graziano FILIPPIN
Ginette DAVAINÉ (veuve LONFAT)

10 Jacques, Gustave CASSET

12 Olivier, Valentin FREGOLENT

27 Jean-Marie KERMEL

30 Raymonde, Aline PIODELLA
(veuve GILLIERON)

31 Pierre, Henri, Ernest DUNAND

en Novembre

08 Renée, Clémence LAVIGNE
(veuve SCICCHITANO)

14 Jesus VILLORA ORTIZ

17 Aimée, Ernestine GIVONE
(veuve ROMANOWSKI)

25 Emile, Henri, Louis SARTELET

en Décembre

10 Jean-Paul, Louis, François DUMAS

12 Eugène, Homère TALOTTI
André, Etienne VILAIN

16 Marthe, Marie, Hortense BIBOLLET
Yvette, Françoise BARLIER
(veuve PRUD'HOMME)

28 Michèle, Renée FIVEL (épouse ROLLET)

AUX URNES !

Le dimanche 26 mai, se tiendront les élections

des députés qui siègeront au Parlement européen. Il s'agit d'un suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne.

CAVURNES

Des cavurnes, petits caveaux destinés à recevoir les urnes cinéraires, sont disponibles au cimetière de Chedde, à proximité des columbariums.

Contact : service population
au 04 50 78 42 66

FONDS GENEVOIS

La commune de Passy invite les frontaliers travaillant sur le canton de Genève, à s'inscrire à la mairie, munis d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, des coordonnées de leur employeur et de leur permis de travail suisse. Ce recensement a pour objectif d'établir la compensation financière reversée à la commune de Passy par le Département de la Haute-Savoie au titre des fonds genevois. Il n'aura aucune conséquence pour les frontaliers venant effectuer cette démarche.

Contact : 04 50 78 42 66

Allianz  Assurances

Thierry Sejmowski

agent général

ASSURANCES - PLACEMENTS
PARTICULIERS - ENTREPRISES

N° ORIAS - 07 829 689

88, rue du Mont-Blanc - SALLANCHES

Tél. 04 50 58 07 84 - Fax 04 50 93 73 61

H974361@agents.allianz.fr



CARRELAGES
DU MONT BLANC



La plus belle
signature
de votre maison

230 ROUTE DE PASSY
TÉL. 04 50 58 27 95

SALLANCHES

CARRELAGESDUMONTBLANC.COM



GARAGE
MOSCA

Mécanique • Carrosserie • Peinture
Réparations toutes marques • Ventes

Avenue de l'Aérodrome
CHEDDE - 74190 PASSY

04 50 78 06 75

sarl_mosca@alicepro.fr

SACP

ASSAINISSEMENT & BALAYAGE

CURAGE - DEBOUCHAGE

POMPAGE FOSSES

CONTROLE VIDEO DE RESEAUX

04.50.93.62.41

www.sacpmontblanc.com

COLAS

ÉPONS ALTES
AUFERANT



Colas & vous,
une proximité
de tous les instants

Agence de la Vallée de l'Arve

130 avenue de la Roche Parnale

ZI les fourmis

74130 BONNEVILLE

TÉL 04 50 25 22 90

Centre de Passy

280 rue des Prés Caton

74190 PASSY

TÉL 04 50 78 35 48

Contact e-mail : centre.passy@colas-ra.com

Electricité Générale

Chauffage électrique - Rénovation et installation
Bâtiment & Industrie

SARL Guy Jiguet

310 chemin de Cran - 74190 Passy

Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr



Votre spécialiste à Passy,
du chauffage, de la climatisation
et du sanitaire pour le particulier
et le professionnel !

la maîtrise de l'énergie
depuis 1926

RGE



Installateur de chaudières
à bois et granules

Reconnue Garant de l'Environnement, la Société Benoit-Guyot vous
accompagne dans vos projets, de l'étude jusqu'à la maintenance,
dans le neuf et la rénovation.

CHAUFFAGE & ENERGIES RENOUVELABLES :
SOLAIRE, BOIS, POMPES A CHALEUR...

CLIMATISATION

SANITAIRE & TRAITEMENT DE L'EAU

VENTILATION & TRAITEMENT DE L'AIR

DÉSHUMIDIFICATION & CHAUFFAGE
DE PISCINE ET SPA - CAVE A VIN

PROCESS INDUSTRIEL

MAINTENANCE, DÉPANNAGE, SAV
TELEGESTION

www.benoit-guyot.fr

18 rue de l'Industrie - 74160 St-Julien-en-Genevois
Tél. 04 50 49 00 66 - contact@benoitguyot.fr

PAE du Mont-Blanc - 74190 Passy
Tél. 04 50 55 59 90 - info@benoitguyot.fr



Mont-Blanc
IMMOBILIER

Passy ☎+33 (0)4 50 21 86 86
947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy
passy@mb-immo.com

Saint-Cervais ☎+33 (0)4 50 93 51 77
info@mb-immo.com

Megève ☎+33(0)4 50 90 73 43
megève@mb-immo.com

Les Contamines-Montjoie ☎+33 (0)4 50 47 04 15
contamines@mb-immo.com

Sallanches ☎+33 (0)4 50 58 68 29
sallanches@mb-immo.com

Les Houches ☎+33 (0)4 50 54 45 08
leshouches@mb-immo.com

Combloux ☎+33 (0)4 50 93 30 17
combloux@mb-immo.com

Le Fayet ☎+33 (0)4 50 47 70 65
lefayet@mb-immo.com

- Achat
- Vente
- Estimation
- Location
- Syndic de copropriété

www.mont-blanc-immobilier.fr